



Le mot du maire



La fin de cette année n'aura pas vu de retour à la normalité du point de vue sanitaire. Pourtant nombre d'entre vous ont poursuivi leur action dans la générosité et l'engagement au sein des associations, des équipes pédagogiques ou de l'équipe communale. Merci pour la prévenance que vous avez eue pour nous tous.

Bien que freinée par cette crise, la vie de la commune a tout de même vu l'aboutissement de beaux projets comme l'installation du City Park, lieu de rencontre et de pratique sportive. Le magasin de producteurs a également vu le jour, géré et organisé par des producteurs et des bénévoles qui vous accueillent chaque mardi avec le sourire. Cette offre alimentaire comportera bientôt un volet d'aide aux personnes isolées ou en situation fragile.

Nous avons une ambition mesurée et réfléchie pour Saint-Ségal. Je suis heureux d'en être le maire, entouré d'une équipe volontaire et investie. Je continuerai à répondre à vos demandes et à venir vous rendre visite, en agissant sur le terrain.

Enfin, dans la continuité des moments joyeux en famille et entre amis, je vous demande de veiller sur celles et ceux qui, autour de vous, sont en situation de fragilité. Ces petits gestes du quotidien sont très importants en ces temps perturbés.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entourés de ceux qui vous sont chers.

Frédéric Drelon

E fin ar bloavezh-mañ n'eo ket deuet en-dro an traoù reizh war pezh a sell ouzh ar yec'hed. Koulskoude o deus kendalc'het meur a hini o oberioù brokusted ha o engouestl er gevredigezhioù, skipailhoù pedagogel pe skipailh-kêr. Trugarez evit an evezh ho peus bet evit hon holl.

Daoust da vezañ bet stardet gant an enkadenn-mañ, he deus gwelet buhez ar gumun disoc'h raktresoù brav, evel staliadur ar City Park, ul lec'h a gejadennoù ha pleustr sportel. Digoret eo bet ivez ar stal produerien, meret hag aozet gant produerien ha tud a-youl-vat a zegemer ac'hanoc'h bep meurz gant mousc'hoarzhoù. Bez e vo dizale ouzhpenn ar ginnig bouedel ul lodenn sikour d'an dud en digenvez pe e degouezh fresk.

Ur pal poellek ha prederiek hon eus evit Sant Segal. Eürus on da vezañ ar Maer, gant ur skipailh youlek ha leun a volonteiz vat. Kenderc'hel a rin da respont d'ho koulennoù ha d'ho gwellaenniñ, en ur oberiañ war an dachenn.

Erfin, evit derc'hel da vont gant mareoù laouen er familhoù hag etre mignoned, goulenn a ran deoc'h da evezhaat war ar re en-dro deoc'h a zo e degouezh fresk. Ar jestroù bihan-se eus ar vuhez pemdeziek a zo pouezhus-tre er mareoù-mañ dizurzhiet.

Hetiñ a ran deoc'h a wir galon an traoù gwellañ, e-touez ar re tomm ho kalon



Souvenirs ...



A vos marques ...

De quand date cette photo ?

Vos réponses sur accueil@mairie-saintsegal.fr



A partir du mois de janvier, pour éliminer les excès des fêtes, Gildas vous propose 2 sorties footing les mardis et jeudis à partir de 18h30 - départ : parking de la mairie-entre 30 minutes et 1 heure - gratuit -

Tous les niveaux, débutants ou confirmés, sont les bienvenus.

1er rendez vous : le mardi 4 janvier 2022

En attendant cette première sortie, profitez bien des fêtes !

Pour tous renseignements, appelez Gildas au 07.63.93.50.95

Pour conforter ce projet, des programmes d'entraînement pourront vous être proposés en fonction des envies et des objectifs de chacun.

Bilan 2021

Etat-Civil:	2021	2020	2019	2018	2008
Naissances	5	13	8	9	15
Mariages / PACS	3 / 7	2	2	4	1
Décès	8	1	7	9	10

Commune la plus jeune de la communauté de communes (âge moyen des habitants : 37.8 ans)

Les naissances en 2021 : 3 garçons et 2 filles

Bienvenue aux 5 nouveaux Saint Ségalais : Samuel, Eloane, Noah, Téliio, Eléonore.

Population:

	2021	2020	2019	2018	2017	2008	1999
Totale	1126	1105	1116	1092	1084	1026	869

Urbanisme:

	2021	2020	2019	2018	2008
Déclarations préalables	17	25	29	21	21
Permis de construire	30	19	12	11	11
dont maisons	20	12	11	18	2
Permis de lotir	1	3	4		1 (17 lots)

Effectifs scolaires:

Effectif par année	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2008/2009
Maternelle	41	45	55	52	55
Primaire	93	89	91	94	67
TOTAL	134	134	146	146	122

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Election présidentielle les 10 et 24 Avril 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (formulaire cerfa n°12669*02 à télécharger sur [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
10 ET 24 AVRIL 2022

Déchetterie

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h30/12h	9h30/12h	9h30/12h	Fermée	9h30/12h	9h30/12h00
Après-midi	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	Fermée	13h30/17h	13h30/17h

Retour sur la cérémonie du 11 Novembre



Le jeudi 11 novembre, rassemblement au monument aux morts de Saint Ségal pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

Monsieur le Maire, Frédéric Drelon , ses adjoints et élus, les anciens combattants et porte drapeaux : Jean Claude Crenn, François Le Borgne, Germain Brenner, Raymond Daniel, Jean Coadour , Julien Dorel et une cinquantaine d'habitants ont rendu hommage aux soldats morts pour la France. Michiel Irik a joué quelques morceaux de trompette.

"En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident..." "Les noms gravés sur les monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes"

Raphaël a lu le poème "Au champ d'honneur" de John Mac Crae et Loris celui de Jacques Hubert FROUGIER "14-18 Folie meurtrière"

Ils ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Ce moment de ferveur et de recueillement est un moment privilégié d'unité nationale et de cohésion : toutes les générations réunies se sont souvenues de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

En fin d'après-midi, Frédéric Drelon est allé rendre visite à Jacques Le Roy, un clin d'oeil à celui qui s'associait toujours aux cérémonies commémoratives et qui réside aujourd'hui en Ephad.



Enquête publique révision carte communale

Une enquête publique portant sur la révision de la carte communale de Saint-Ségal est organisée du 14 décembre 2021 à 9h au 13 janvier 2022 à 17h.

L'actuelle carte communale de Saint-Ségal a été approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 5 septembre 2008 et par arrêté préfectoral du 28 novembre 2008. En 2018, elle a fait l'objet d'une mise à jour portant sur les servitudes d'utilité publique affectant le territoire communal. La révision de la carte communale a été prescrite par délibération du Conseil Communautaire du 2 mars 2021.

Ce projet de révision de la carte communale a pour principal objet de permettre l'implantation d'une structure d'entraînement et de formation du service départemental d'incendie et de secours SDIS du Finistère sur l'ancien site du centre de formation de la chambre d'agriculture à Kergadalen (4,6 ha). Ce secteur est pour l'instant classé en zone non constructible et doit être classé en zone constructible à vocation d'activité. Le SDIS prévoit de conserver une partie des bâtiments existants et de démolir et dépolluer 8000m² de bâtiments agricoles et de stockage pour aménager à la place un plateau dédié à la formation. Il s'agit donc d'une réhabilitation de friche agricole qui n'entraînera pas de consommation de terres agricoles ou naturelles.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et les pièces qui l'accompagnent, pourront être consultés sur un support papier et informatique aux jours et heures habituels d'ouverture au public à la mairie de Saint-Ségal (place De Guillaume 29590 Saint-Ségal) et au siège de la CCPCP (9 rue Camille Danguillaume 29150 Châteaulin). Le dossier sera également consultable sur le site internet de la CCPCP (www.ccpcp.bzh) et de la mairie (www.mairie-saintsegal.fr).

Le public pourra consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet au siège de l'enquête publique à la mairie de Saint-Ségal ou les adresser avant la clôture de l'enquête publique par courrier : à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur –Mairie de Saint-Ségal-place De Guillaume-29590 Saint-Ségal- ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-saint-segal@ccpcp.bzh

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Ségal pour recevoir ses observations dans le cadre des prochaines permanences qui se tiendront le 8 janvier 2022 de 9h à 12h, le 13 janvier 2022 de 14h à 17h



Des concitoyens doués de talents artistiques musicaux seraient heureux de proposer leurs services pour animer différentes manifestations sur la commune : mariages, obsèquesSe renseigner en mairie.

Prochain office religieux en l'Eglise Saint Séverin prévu le samedi 15 Janvier à 18h

Rappel de notre maire

Nous déplorons encore trop souvent des incivilités concernant la vitesse, les déchets abandonnés aux 4 coins de la commune, des déjections canines et diverses détériorations de mobilier urbain.

A nouveau, j'en appelle à la responsabilité de chacun, soucieux de valoriser le quotidien. C'est en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village restera agréable à vivre.

Chantiers jeunes vacances de la Toussaint

La Commune a reconduit le dispositif des chantiers jeunes durant les vacances de Toussaint, en partenariat avec la communauté de communes.

3 jeunes ont été accueillis sur cette période : Clémence Guéguéniat, Chloé Guédes et Nathan Le Bihan ; ils ont passé leur semaine à nettoyer l'école Julie Daubié, la garderie et la salle Ar Galon avec la collaboration de certains membres du conseil municipal. Merci pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

Chaque jeune ne peut bénéficier que d'un seul stage sur cette tranche d'âge de 16-17ans. Ils ont effectué 15h sur la semaine, de 9h à 12h tous les jours. La rémunération de 75€ leur est versée par la communauté de communes.

Ce dispositif est intéressant à la fois pour les jeunes qui touchent leur "argent de poche" et pour qui, ce stage constitue une première expérience de travail, mais aussi pour la commune puisque le coût de ce dispositif est pris en charge par la communauté de communes.



Repas des aînés organisé par le CCAS

Retrouvailles à Saint Ségal !

Les aînés se sont retrouvés dimanche 7 novembre, à la salle Ar Galon pour partager un moment de convivialité autour d'un repas organisé par le CCAS. Une cinquantaine de Saint Ségalais ont déjeuné dans une bonne ambiance :

- 👍 bonne humeur et beaucoup de sourires...
- 👍 chansons, histoires...
- 👍 morceaux de musique joués par Michiel

Bref ...Le plaisir de se retrouver après une année sans festivité !



Attribution de numérotations aux habitations des hameaux et lieux-dits.

La commune de Saint-Ségal est très étalée, il existe de nombreux lieux-dits, nous accueillons de nouveaux habitants et les services de secours sont confrontés à des difficultés pour trouver les habitations. Il est donc indispensable qu'un plan d'adressage soit mis à jour. Pour cela, il convient d'identifier clairement les habitations et procéder à leur numérotation. Cela facilitera également les services de livraison et le raccordement à la fibre optique. Une commission dédiée à la numérotation sera mise en place. Le conseil municipal sera amené à se prononcer sur les résultats de cette commission.

Point sur les travaux

Église Saint Séverin

Les travaux de rénovation de l'Église Saint Séverin ont été réceptionnés Mardi 2 Novembre.

Le coût des travaux s'élève à 207 880,40 €, et a été subventionné à hauteur de 113 648 € d'aide de l'Etat : 75 000€ au titre de la DETR (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux) et 38 648€ au titre de la DSIL (Dotations de Soutien à l'investissement Local).

Le reste à charge pour la commune est de 94 232,40 €.

Kerhuella

Extension du réseau d'eaux pluviales sur le secteur de Kerhuella avec l'entreprise Le Vourc'h TP de Sizun pour 45 000€

Travaux d'extension du réseau d'éclairage public sur Kerhuella financés en partie par le SDEF syndicat départemental d'énergie du Finistère et réalisés par l'entreprise TPES - 17 200€

Fossés

4 kms de fossés curés

Tous les ans, curage de fossés, ce qui permet d'entretenir le réseau routier de la commune grâce à un meilleur écoulement des eaux de pluie.

Équipements des agents communaux

Didier et Aurélien viennent de se voir équipés d'un nouveau taille haies sur perche et d'une élagueuse sur perche pour entretenir les parties communales

Fin de portage par l'EPFB

Pour acheter les terrains devant permettre de réaliser le programme de logements du centre bourg, la commune de Saint-Ségal avait décidé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 16 février 2015.

Le portage s'arrête en cette fin d'année 2021 et la commune doit procéder au rachat des terrains restants, une partie d'entre eux ayant été rachetée par Finistère Habitat pour réaliser la 1ère tranche.

L'EPFB a estimé le coût de revient des parcelles restant en sa possession en ajoutant tous les frais qu'il a dû supporter (frais d'acquisition, frais de géomètre, frais de déconstruction, dépollution ...) au prix d'acquisition desdits terrains.

Le montant réclamé s'élève alors à 171 270,91 €.

L'EPFB a fait bénéficier la commune d'une minoration correspondant à 60% du coût de démolition et de mise en compatibilité des sols, ce qui fait tomber le prix total demandé à 118 988,07€ TTC

Finistère Habitat paie 37 500€ et la commune verse une subvention complément de prix de 81 488,08 €, il s'agit d'un soutien de la commune à la réalisation du projet par Finistère Habitat.

La bonne nouvelle c'est que la commune voit sa participation tomber à 81 488,08 € au lieu des 168 500 € prévu il y a un an et que nous avons inscrit au budget d'investissement.

Petit retour sur la deuxième partie de l'année 2021

Des **marchés hebdomadaires** toujours bien fréquentés avec des concerts toutes les semaines programmés par la Ribine - association Artiz'ans. Une ambiance conviviale et festive qui permet de se retrouver un soir de semaine



Dimanche 3 octobre sur le site de Ménez Boss de 10h à 17h - **Fête des potirons**

Les jardiniers des 2 baies" ont exposé près de 200 variétés différentes de potimarrons, butternuts, pâtissons, courges, potirons, coloquintes et gourdes. Depuis une dizaine d'années, les jardiniers des 2 baies, qui regroupent 400 adhérents dans le Cap-Sizun et les environs, cultivent des cucurbitacées pour financer leurs activités : cours de jardinage, conférences, cours d'art floral, de cuisine, de peinture, jardins familiaux, mise à disposition des adhérents de matériel de jardinage.



Dimanche 5 septembre 2021, le **VALCT (Véhicules anciens du Léon, de Comouaille et du Trégor)** a pris place sur le site de Ménez boss pour organiser son rallye annuel.

le public a pu découvrir ou retrouver les Citroen, Peugeot, Renault, autres marques françaises et marques italiennes, anglaises des années 30 à 70.



Coup de chapeau à Yvon MORVAN

pour l'exposition de peintures "Saint Ségal de 1800 à 2000" qui a retracé avec beaucoup d'émotion notre passé et l'histoire de Saint Ségal au travers de ses pastels.



Inaugurée le vendredi 13 Aout par une intervention de Annaïck Morvan sur le "travail des femmes et clichés", l'exposition a accueilli plus de 500 personnes à la longère Saint Sébastien et s'est déplacée sur la salle Ar Galon pour permettre aux enfants de l'école Julie Daubié de découvrir des pages de l'histoire en image avec les commentaires et explications enjoués d'Yvon, passionné, en véritable passeur de mémoire. **Merci à Yvon pour avoir animé aussi énergiquement notre été à Saint Ségol.**



La municipalité a convié ses concitoyens à une **soirée "cinéma"** : projection de films tournés de 1960 à nos jours -le samedi 28 Août à 20 h salle Ar Galon **avec la précieuse collaboration de Jean Billon**, que nous remercions encore vivement. Une centaine de spectateurs se régalaient à revivre mariages, kermesses... et à découvrir ou revoir le village tel qu'il était il y a une cinquantaine d'années. Sans oublier le site de Ménez Boss avec le premier Gaec non familial du Finistère et les nombreux chevaux de l'élevage d'Yvon Morvan. Beaucoup commentaient les différents extraits de film, laissant paraître un réel plaisir et un bonheur non dissimulé de se replonger dans leur jeunesse.



La chapelle Saint Sébastien a accueilli de nombreux touristes et habitants de notre commune cet été. Le guide mandaté par l'association SPREV Sauvegarde du patrimoine Religieux En Vie a été présent du 15/07/2021 au 13/08/2021. La commune a participé aux frais à hauteur de 700€.



Marché de Noël organisé conjointement par le comité des loisirs et l'association ArtiZ'ans le dimanche 5 décembre sur le site de Ménez Boss.

Le père Noël est descendu vers 16h pour le plus grand bonheur des enfants !



Décorations de Noël "place de la mairie pour finir l'année en beauté

Cette année **le père Noël** aura répondu à 92 enfants sur la commune !

Le père Noël de l'APE est passé à l'école et à la garderie pour distribuer friandises et jeux de société.



Quid de l'engagement pour la sécurité sur la commune ??

Pour sécuriser la traversée de Saint-Ségal, il a été décidé de généraliser les priorités à droite : le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite. Ce principe vaut sur l'ensemble du bourg et est entré en vigueur le mercredi 24 novembre

Bien qu'elle perturbe parfois les habitudes de certains, la modification du plan de circulation du bourg est faite dans l'intérêt des habitants de la commune . Nous poursuivons nos réflexions pour améliorer la sécurité sur l'ensemble de la commune.

3 radars pédagogiques ont été mis en place : rue de pont de buis / rue de la gare / kerveur. Les relevés attestent d'une baisse de la moyenne des vitesses. Ces radars seront régulièrement déplacés : ils permettent notamment une prise de conscience des automobilistes quant à leur vitesse et conduisent à davantage de prudence.

Le projet Krommlec'h sur le site de Ménez Boss

Nous travaillons depuis quelques mois avec l'association Krommlec'h pour réfléchir à l'implantation d'un cromlech (krommlec'h en breton) sur le site de Ménez boss.

C'est un projet artistique d'envergure régionale, qui pourrait permettre de continuer à valoriser un site qui possède déjà de très beaux atouts.

L'association Krommlec'h est une association régie par la loi 1901, composée de musiciens, sonneurs de couples, artistes, chanteurs et sympathisants, elle compte à ce jour une centaine d'adhérents. Le principe est simple : chaque adhérent cotise à raison de 5€ par mois ; la moitié des recettes est dédiée au financement des statues ; ce processus rend le projet pérenne et intemporel. L'augmentation constante du nombre d'adhérents accélère et facilite le financement des statues actuelles et à venir. L'association organise tous les ans un grand Fest Noz.

Le projet du Krommlec'h est d'élever une spirale de pierres hautes sculptées d'environ 3 mètres de hauteur chacune, disposées dans une aire elliptique de 17 mètres sur 25 mètres.

Chacune des statues représentera un personnage disparu qui a marqué l'histoire culturelle de la Bretagne. Les sculptures sont taillées dans différents granites bretons par des artistes de renom.



L'idée de la mise en place d'un krommlec'h leur est venue en 2002 à l'occasion du Printemps de Chateauneuf, un petit festival de musique traditionnelle bretonne qui a lieu régulièrement le dimanche de Pâques, et qui regroupe chanteurs, sonneurs et danseurs. Il fallait imaginer un fond de scène pour les concerts du festival. Le centre de la spirale du Krommlec'h forme une enceinte, une plateforme centrale stabilisée qui pourra accueillir différentes manifestations.

Nous avons imaginé installer ce krommlec'h sur une parcelle en bas du site de Ménez boss, le long du chemin de randonnée revenant sur le parking du bas.



Pour l'instant 4 statues ont été réalisées par l'association et pourraient être installées à partir du printemps 2022.



La première statue, qui a été réalisée par l'artiste sculpteur Bruno Panas, représente Per Guillou, le célèbre sonneur carhaisien (1933 - 1978), cette statue est double : d'un côté Per Guillou tient une bombarde, de l'autre un biniou , aux pieds de ce célèbre sonneur sont entassés les souliers et sabots des danseurs.

La deuxième statue, également sculptée par Bruno Panas, représente . Originaire de Baud, Jude le Paboul a été l'un des grands "passeurs de mémoire". Il a transcrit de façon manuscrite plus de 300 airs et chansons bretonnes, transmis oralement depuis des générations. Doté d'une excellente mémoire, il contait en breton et en français en faisant participer les spectateurs par le chant, la danse ou la répétition de formules du conte. Pas très grand, un peu rond, il était d'une énergie et d'une mobilité surprenantes. C'était aussi un danseur remarquable. Après la seconde guerre mondiale, il a participé à relancer les cercles celtiques.



Jude le Paboul



Bruno Panas est installé à l'Hôpital Camfrout. Quelques-unes de ses œuvres sont installées au parc de sculptures de Perros Guirec.



La troisième statue est celle d'Angela Duval (1905 - 1981), fille unique d'une famille de cultivateurs, célibataire, qui a repris ,seule ,la ferme de ses parents. C'était une paysanne pauvre et simple qui écrit ses poèmes en breton après sa rude journée de travail aux champs sur un cahier d'écolière dans sa petite maison de la commune du Vieux-Marché dans les Côtes d'Armor.

Ce projet du krommlec'h s'inscrit dans une volonté de réhabiliter le site de ménez Boss, volonté d'en faire un lieu de promenade et de randonnées dans un lieu naturel qui regorge de nombreuses possibilités :

- un verger que l'on souhaite remettre en état, peut être lors d'une prochaine journée citoyenne, pour organiser, en automne, une fête de la pomme et du cidre ,
- un sentier qui serait la base d'un sentier d'interprétation botanique pour se balader, s'informer sur les différentes espèces locales de plantes et d'arbres, peut être aussi mettre en place un parcours d'orientation...
- la Ribine , café associatif qui permettrait de se retrouver
-

Les idées foisonnent et les bonnes volontés seront toujours les bienvenues pour réfléchir et/ou valoriser ce site.

Quelques informations sur le CFD Centre de Formation Départemental des Sapeurs Pompiers sur le site de Kergadalen à Saint Ségat

Une mise en service prévue en 2024.

Un constat :

Une étude socio-économique réalisée en 2019 par les cabinets « Lamotte » et « FCL Gérer la cité » a démontré que les sapeurs-pompiers du Finistère réalisent la majorité de leurs 200 000 heures de formations obligatoires au sein de leur centre d'incendie et de secours ou à proximité, sans installations adaptées.

Selon une enquête effectuée par INFOSDIS en 2017, le SDIS 29 se situe au 14^{ème} rang le plus élevé de l'accidentologie au plan national concernant les sapeurs-pompiers volontaires.

Réponse du nouveau site de formation : DES ÉQUIPEMENTS MODERNES RÉPONDANT À UNE PRÉOCCUPATION DE SÉCURITÉ EN INTERVENTION

Avec la création d'un centre de formation départemental, les sapeurs-pompiers bénéficieront d'installations et d'équipements leur permettant de se former sur une importante diversité de situations susceptibles d'être rencontrées en intervention. Ce centre de formation conduira ainsi à limiter la probabilité que les sapeurs-pompiers soient confrontés pour la première fois à des situations dangereuses en intervention.

Les enjeux de ce projet

- Disposer d'un véritable plateau technique en perpétuelle évolution permettant d'étudier et d'expérimenter les nouvelles techniques opérationnelles, adaptées aux secours de demain et permettant de faire face aux nouvelles vulnérabilités.
- Créer une unicité de doctrine en matière de formation, partagée par l'ensemble des effectifs du service départemental d'incendie et de secours du Finistère (SDIS 29), avec pour objectif prioritaire de réduire l'accidentologie.
- Être cohérent et performant en réunissant, sur un même site, le groupement Formation, chargé de la conception des formations, et le centre de formation départemental, chargé de leur mise en œuvre.
- Développer un lieu de cohésion intergénérationnelle mais également un lieu qui rassemble les différents statuts composant l'effectif du SDIS (volontaires, professionnels, personnels de santé, personnels administratifs et techniques, jeunes sapeurs-pompiers). Cette cohésion est indispensable au bon déroulement des interventions.

Le site



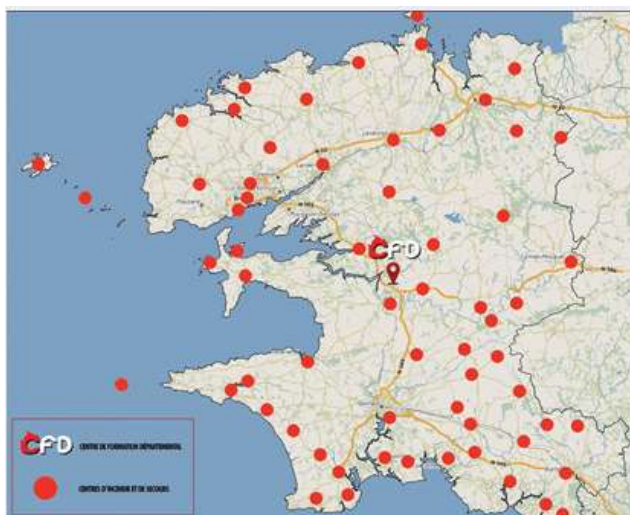
D'une superficie totale de 7 hectares, le site a été cédé pour un euro symbolique au SDIS 29. Il comprend un bâtiment principal d'une superficie de 2 500 m² sur 3 niveaux qui sera entièrement rénové ainsi qu'une friche agricole qui sera entièrement dépolluée et démolie. Le site est aussi équipé de la fibre optique.

Par son rayonnement départemental et national, le centre de formation des sapeurs-pompiers contribuera au dynamisme du territoire.

- 20 agents du groupement Formation intégreront le site à temps complet ;
- le site permettra d'accueillir jusqu'à 50 stagiaires simultanément ainsi que les équipes des partenaires. Cet outil au service de la formation pourra également accueillir des sapeurs-pompiers d'autres départements
- 13 agents de la Chambre de l'Agriculture sont maintenus sur site.

Enfin, le centre de formation départemental fera appel à des prestataires locaux pour assurer son bon fonctionnement.

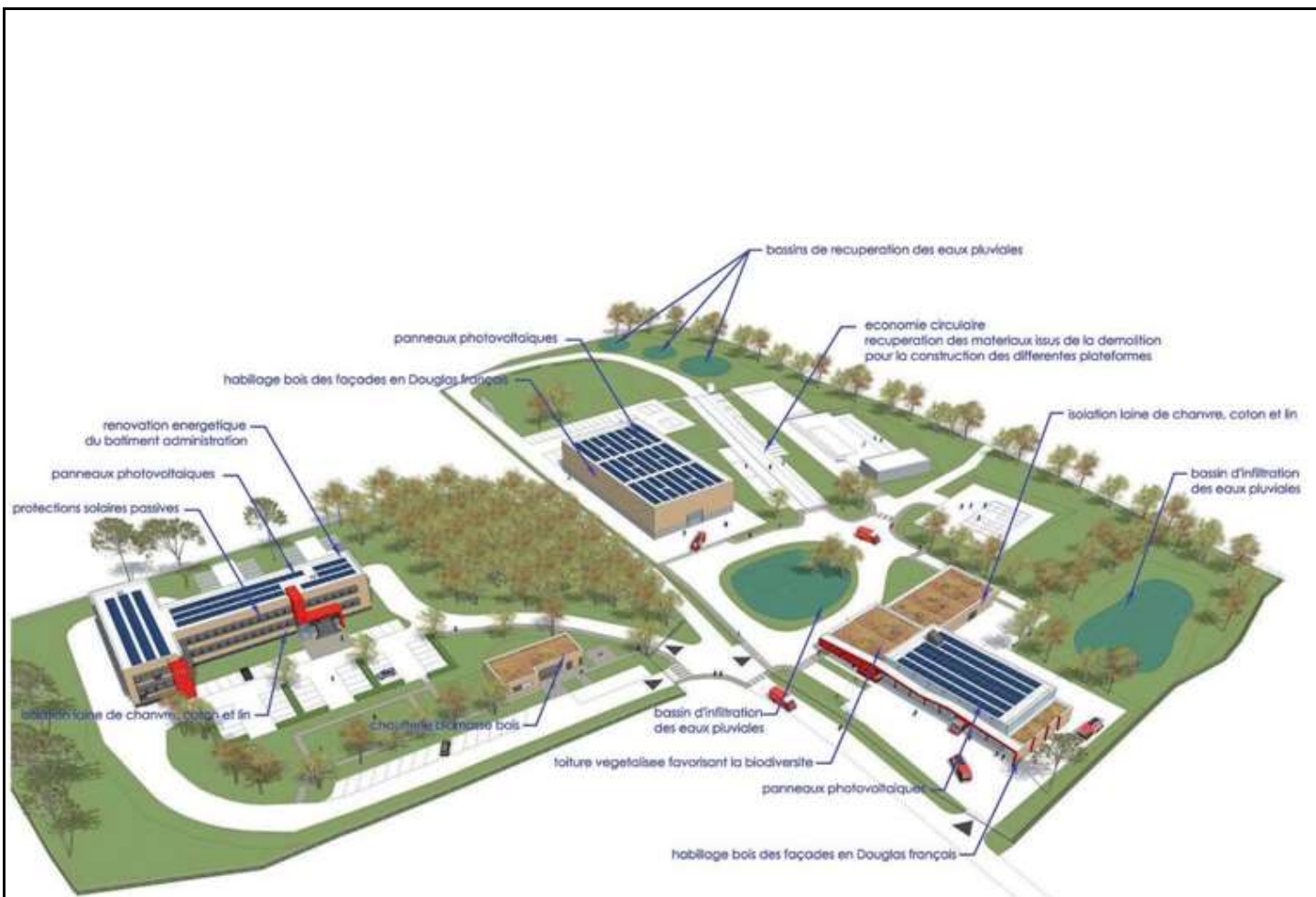
Une implantation qui offre une position géographique centrale.



Un projet engagé dans la transition écologique

L'ancien centre de formation de la Chambre de l'Agriculture répond, par ailleurs, à d'autres critères souhaités par le SDIS 29 en termes de développement durable et de préservation de l'environnement :

- respect du principe de non artificialisation des sols (réhabilitation d'un site existant) ;
- désamiantage et dépollution d'une friche vouée à l'abandon ;
- rénovation énergétique et mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des bâtiments ;
- préservation des ressources naturelles grâce notamment à la collecte et au recyclage des eaux pluviales et d'exercice ;
- limitation des rejets de particules polluantes grâce à la filtration des fumées d'incendie, à l'utilisation de pompes incendie électriques ainsi qu'à l'usage du numérique ;
- production d'énergie verte grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toitures ;
- prise en compte de la biodiversité présente sur le site ;
- réemploi du concassage des dalles béton pour du remblai et les chaussées ;
- formation et recherche dans le domaine des pollutions aquatiques (plateau technique SDIS-CEDRE-VIGIPOL).



Le centre de formation départemental disposera d'infrastructures et d'équipements modernes et performants qui garantiront aux sapeurs-pompiers une formation exigeante, gage de la qualité du service rendu à la population et de leur sécurité en intervention. De nombreux plateaux techniques et outils pédagogiques leur permettront de simuler diverses interventions dans un format particulièrement réaliste.

Parmi les principaux dispositifs prévus, peuvent être signalés :

Un plateau technique incendie. L'objectif pour les stagiaires consiste à détecter et à lutter contre les phénomènes thermiques de plus en plus complexes et dangereux.



Un plateau dédié au secours routier. Il comprend une portion de route à deux voies sur 80 mètres de longueur. Il permettra de développer les exercices interservices (SAMU, forces de l'ordre, etc.) et de se former aux techniques d'intervention sur les véhicules « nouvelles énergies ».



La structure multi-exercices sur 3 étages. Cette structure est utilisée pour le maniement des échelles, la progression avec lances à incendie et le sauvetage en hauteur.



La maison du secours d'urgence. D'une emprise de 100 m², cet outil comprend plusieurs pièces permettant de reconstituer l'univers d'une habitation afin de réaliser des mises en situation allant du secourisme à la prise en charge médicale et paramédicale.

Les travaux de second œuvre de ce pavillon seront réalisés par les élèves du lycée professionnel Dupuy-de-Lôme à Brest dans le cadre d'un projet scolaire.

Une plateforme de réalité virtuelle. Elle permet de développer les formations et les exercices de gestion de crise grâce à la réalité virtuelle afin d'améliorer la préparation et la coordination des intervenants et des autorités face au sinistre (événements climatiques, pollutions, tuerie de masse, etc.).



Un centre d'intervention pédagogique avec une remise pour le stationnement des engins, un standard d'alerte et des vestiaires



Un plateau « risques technologiques » permettant de simuler des fuites de produits chimiques.



Un plateau CEDRE permettant de se former aux techniques de lutte contre les pollutions aquatiques

Fondé sur un partenariat avec le CEDRE Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux, basé à Brest et VIGIPOL, Syndicat mixte de protection du littoral breton



Un plateau « risques électriques » reproduisant plusieurs installations (lignes électriques et transformateurs fictifs, coffrets) et permettant de simuler différents scénarios d'accidents

Le SDIS 29 et ENEDIS entretiennent depuis longtemps des relations visant à intervenir dans les meilleures conditions possibles sur des situations d'accidents où le risque électrique est présent.

Par la création d'un plateau technique commun dédié aux risques électriques, les deux partenaires souhaitent ainsi développer la connaissance réciproque de leurs missions, renforcer la coordination des interventions et faciliter la mise en œuvre des mesures de sécurité.

Ce plateau technique commun au SDIS 29 et à ENEDIS constituera une première en Bretagne.

Un plateau « gaz » permettant aux stagiaires de visualiser les dispositifs de canalisations souterraines, leur raccordement aux coffrets mais aussi de simuler une fuite enflammée sur coffret.



Une halle couverte de 1 800 m2 pour manœuvrer à l'abri des intempéries mais aussi dans l'obscurité en pleine journée.



Des installations sportives (citypark, salle de musculation,

parcours Vita).

UN COÛT TOTAL DE 14,2 MILLIONS D'EUROS TTC

Le coût de cette opération immobilière portée par le SDIS 29 avec le soutien du Conseil départemental du Finistère est évalué à 14,2 millions d'euros TTC.

Le projet bénéficie d'une **aide de l'État** au titre du plan France Relance, en tant que lauréat du fonds de friches à hauteur de **500 000 euros**, dans l'objectif de désamianter et de démolir les installations existantes.

Dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment principal, le projet est éligible au plan « REACT EU » de l'Union européenne à hauteur de **2,5 millions d'euros** et de **200 000 euros** dans le cadre de la **plateforme pédagogique virtuelle**.

Ainsi, le projet de centre de formation départemental du SDIS 29 constitue une parfaite illustration de l'étroite collaboration entre l'État, le Conseil départemental du Finistère, l'Union européenne et la Région Bretagne, permettant de solliciter de manière optimale les dispositifs nationaux comme européens de subventionnement.



CHIFFRES - CLÉS SDIS 29

41 786

Interventions en 2020

2 147

Sapeurs-pompiers volontaires

476

Sapeurs-pompiers professionnels

126

Personnels administratifs et techniques

58 709 307 d'euros

Montant du budget 2020

59

Centres d'incendie et de secours

Pétanque à Saint Ségal



Samedi 18 Décembre s'est tenue la dernière rencontre de l'année 2021.

20 pétanqueurs et pétanqueuses saint ségalais se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur au boulodrome de Ménez Boss, un lieu ouvert sur l'extérieur et couvert, idéal pour la pratique de cette activité.

Un pot de fin d'année, suivi d'un repas au Rapid, a clôturé la saison dans une grande convivialité.

Une quinzaine de rencontres ont eu lieu depuis mars 2021 pour une douzaine de participants à chaque tournoi.

Les tournois de pétanque seront reconduits sur l'année 2022 tous les 1ers et 3ème mardis de chaque mois à partir de 14h au regard de la situation sanitaire. La reprise des activités est prévue le mardi 4 janvier.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Gilbert au 07.67.77.50.86



Petits conseils pour finir

Nous avons fait le choix d'utiliser le réseau social Facebook pour communiquer gratuitement les informations sur la commune.

Mais ce réseau social utilise un algorithme pour n'afficher dans votre fil d'actualité que les informations sur lesquelles vous réagissez régulièrement par des like, des partages....



Ainsi si vous voulez être informé (e) régulièrement sur ce qui se passe sur la commune, il vous est conseillé d'interagir par des « j'aime », des « j'adore », des partages sur les posts de Saint Ségal officielMême si vous n'aimez pas particulièrement les articles qui y sont publiés....

Nous avons réfléchi à la mise en place de l'application Citykomi, mais celle-ci à un coût non négligeable à l'année (714 € TTC avec des frais de mise en service de 588€)....

Les Paniers de Saint Ségol



En 2021, a vu le jour une nouvelle association sur la commune : Les Paniers de St Ségol, une association de producteurs locaux, qui proposent en vente directe leurs produits.

Conviés par la municipalité, 7 producteurs ont planché durant des mois sur la création de l'association : un travail de longue haleine, nécessitant beaucoup de rigueur, mais nécessaire pour poser les bases de travail. Des bénévoles nous ont aidés dans cette tâche, et durant l'été, ils étaient présents également sur le marché de Menez Boss pour expliquer le fonctionnement des ventes, et répondre aux éventuelles questions des futurs adhérents.

Le principe de l'association est simple : sur le site Internet www.lespaniersdesaintsegol.bzh, le client fait ses emplettes, et vient retirer son panier le mardi soir de 16h30 à 19h30, au local situé 4 bis rue de la Mairie (où se trouvait précédemment le dépôt de pain), s'il ne peut commander ou se déplacer pour retirer son panier, une aide lui est proposée.

Le 28 septembre, le moment qu'on attendait tous : la première distribution !! Vous étiez déjà nombreux au rendez-vous, et nous vous en remercions car même si les sondages que nous avons pu faire nous donnaient raison de persister dans cette voie de commercialisation, il n'en demeurait pas moins que c'était pour nous, (producteurs, municipalité et bénévoles de la première heure), une grande étape !!

Depuis cette date il y a eu beaucoup d'évolution, la voici en quelques chiffres :

Nous sommes maintenant à 22 producteurs (100 % Finistériens !!!),

Il y a entre 40 et 50 commandes par semaine,

La gamme de produits s'est considérablement élargie : nous avons maintenant 514 produits en catalogue, cela va de l'alimentaire à l'hygiène, en passant par les huiles essentielles ou la laine angora (je ne vais pas citer tous les produits, le mieux est d'aller fureter sur notre site !!).

Et vous êtes aujourd'hui 147 à nous faire confiance !!

D'autres chiffres encore :

Un cochon grillé a été organisé le 13 septembre, 300 repas ont été servis,

Dans le cadre de la campagne d'information et de dépistage d'octobre rose, l'association a reversé les commissions du mois à Argol en rose, pour un montant de 310 €,

Et enfin, ayant entendu parler de nous, le Père Noël nous a rendu visite dernièrement (on lui a proposé un petit vin chaud, comme à tous nos clients !!).

Pour l'année à venir, nous avons encore beaucoup de projets : dans le cadre du plan de relance, dont nous avons pu bénéficier, nous allons pouvoir faire des achats qui vont faciliter notre travail et les distributions. Nous allons aussi développer l'espace recettes sur notre site Facebook, accueillir de nouveaux producteurs, et plein d'autres choses encore, mais on ne vous dit pas tout, venez faire vos curieux sur notre site, c'est plus simple !!

En cette fin d'année, je voudrais remercier la municipalité pour son soutien indéfectible, les bénévoles nombreux, efficaces et sans qui l'association ne pourrait exister, et les producteurs qui donnent de leur temps (en plus de leur travail quotidien), pour que cette association soit ce qu'elle est.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes, et une excellente année à venir, pleine de produits bons, savoureux et locaux.

Bonne année à tous !!

Pour les Paniers de St Ségol,
La Présidente, Olivia PHILIPPE

